






## Prises de position de l'Automobile Club de Suisse ACS Session d'automne 2023 des Chambres fédérales

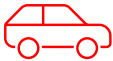

### Conseil national

	Appui	Refus
<p><b>23.3346 n Mo. Hess Erich. Autoroute A1 à six voies</b></p> <p><b>ACS soutient la motion avec la motivation suivante :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'extension du réseau de routes nationales représente un moyen de garantir la fluidité du trafic et de lutter contre les heures d'embouteillage en constante augmentation.</li> </ul>		
<p><b>21.4091 n Mo. Pointet. Mettons les pistes cyclables à un niveau de priorité raisonnable !</b></p> <p><b>L'ACS rejette cette motion pour les raisons suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour la sécurité routière, il est certes tout à fait judicieux d'accorder la priorité (à certaines exceptions près) aux pistes cyclables parallèles à une route principale par rapport aux routes secondaires.</li> <li>• Cependant, il existe aujourd'hui déjà suffisamment de bases légales pour que les cantons et les communes puissent les mettre en œuvre. De plus, la nouvelle loi sur le vélo permet à la Confédération de soutenir les cantons et les communes en les conseillant.</li> </ul>		
<p><b>21.4516 n Mo. Schilliger. Consolider la hiérarchie du réseau routier à l'intérieur comme à l'extérieur des localités.</b></p> <p><b>L'ACS soutient cette motion pour les raisons suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La hiérarchie existante du réseau routier est la base de la garantie de la fluidité du trafic sur les routes de rang supérieur dans les villes et les communes.</li> <li>• L'introduction d'une limitation de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble du territoire annule la hiérarchie des flux. Cela conduit à un trafic d'évitement dans les</li> </ul>		

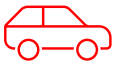




quartiers d'habitation, car les usagers de la route cherchent le chemin le plus court et le plus rapide.		
--	--	--

## Conseil des États

	Appui	Refus
<p><b>23.3613 s Mo. Chiesa. Introduction d'un péage autoroutier dans les Alpes</b></p> <p><b>L'ACS <u>rejette</u> la motion avec la motivation suivante :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'introduction d'un tel péage sur autoroute aboutirait à un trafic d'évitement sur le réseau local cantonal et, par conséquent, à une charge de trafic supplémentaire pour les agglomérations environnantes.</li> <li>• L'ACS s'oppose de manière générale à tout péage routier.</li> <li>• Les charges administratives et financières nécessaires à faire fonctionner un système de tarification pour les tunnels d'autoroutes, tel que proposé dans la motion, seraient beaucoup trop élevées.</li> </ul>		
<p><b>22.3376 s Mo. CEATE-CE. Hydrogène. Stratégie pour la Suisse</b></p> <p><b>L'ACS <u>soutient</u> la motion avec la motivation suivante :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ACS s'engage activement en faveur de la diversité technologique. Dans ce contexte, il soutient l'utilisation et le développement de l'hydrogène comme alternative aux autres carburants.</li> <li>• De notre point de vue, il est essentiel de s'assurer que la réglementation suisse favorise l'innovation et ne la freine pas. Il est donc important que la stratégie nationale vise à assurer un approvisionnement en hydrogène produit de manière neutre en termes d'émissions de CO<sub>2</sub>.</li> <li>• Pour l'avenir, l'hydrogène est une source d'énergie importante, aussi bien pour le stockage de l'électricité que pour le remplacement des énergies fossiles.</li> </ul>		



<ul style="list-style-type: none"> <li>• En outre, il constitue la base du développement de futures énergies synthétiques neutres en CO<sub>2</sub> (carburants synthétiques et power-to-gas).</li> </ul>		
<p><b>22.3632 n Mo. Schaffner. Plan d'action pour promouvoir des offres de mobilité novatrices et climatiquement neutres</b></p> <p><b>L'ACS <u>rejette</u> la motion avec la motivation suivante :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un focus unilatéral sur les transports en commun et sur la mobilité douce n'est pas acceptable pour nous.</li> <li>• Les différents modes de transport ne doivent pas être mis en concurrence.</li> <li>• Un tel plan d'action pour soutenir des offres de mobilité novatrices et durables n'est judicieux qu'en y associant tous les modes de transport, y compris le TIM.</li> </ul>		
<p><b>23.032 n Plafond des dépenses pour les routes nationales sur la période 2024-2027, étape d'aménagement 2023 des routes nationales, crédit d'engagement et modification de l'arrêté fédéral sur le réseau des routes nationales</b></p> <p><b>L'ACS salue le fait que la Confédération prenne en main l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales et <u>soutient</u> le crédit d'engagement et modification de l'arrêté fédéral sur le réseau des routes nationales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ACS est en outre favorable à l'ajout en Suisse romande du tronçon, Le Vengeron - Coppet - Nyon.</li> <li>• Par contre, il rejette toutes les minorités des délibérations.</li> </ul>		
<p><b>23.033 n Arrêté fédéral sur les crédits d'engagement alloués à partir de 2024 pour les contributions aux mesures prises dans le cadre du programme en faveur du trafic d'agglomération</b></p>		



<p><b>L'ACS salue le fait que la Confédération prenne en main le programme en faveur du trafic d'agglomération et soutient l'arrêté fédéral :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'ACS salue tout particulièrement le fait que les projets soient répartis de manière équilibrée entre les régions de toute la Suisse.</li><li>• C'est pourquoi l'ACS soutient le présent programme, y compris le tunnel routier Moscia-Acapulco en tant que partie intégrante du projet d'agglomération "Locarnese" en priorité A.</li><li>• En revanche, il rejette toutes les propositions minoritaires (demandes de suppression et de réduction).</li></ul>		
--	--	--

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec Fabien Produit, Secrétaire général ACS, [fabien.produit@acs.ch](mailto:fabien.produit@acs.ch), tél. 031 328 31 17.